

Medicus Mundi Suisse, un réseau santé pour tous

Le 11 novembre dernier à Bâle, Carlo Santarelli, le Secrétaire général d'Enfants du Monde a participé en tant qu'intervenant au Symposium annuel de la coopération suisse en matière de santé. Sa présentation a traité du thème : **Vers une meilleure articulation du volet communautaire**

Extraits de son intervention :

«Dans la Charte d'Ottawa (OMS, 1986), l'approche de Promotion de la Santé propose un cadre d'actions dans lequel il est nécessaire de *renforcer l'action communautaire*, tout en élaborant des *politiques publiques saines*, en créant des *milieux favorables*, en développant des *aptitudes individuelles* et en réorientant *les services de santé*. (...)

Des mythes ont la vie dure, au nombre de ceux-ci des affirmations telles que travailler avec la communauté, c'est le rôle des ONG, pas celui du Ministère de la Santé et ni même celui de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). (...)

Dans de nombreux programmes, les solutions magiques, bien cernées, faciles à identifier et à « Logofier », ou actuellement dites à gains rapides, sont censées apporter des réponses significatives à des problématiques qui sont très complexes. Dans ces approches, le volet communautaire consiste essentiellement à travailler pour, en faveur de ou dans la communauté plutôt qu'avec. Distribution de messages et de vaccins en sont les activités les plus typiques. (...)

La santé maternelle et infantile est un des domaines révélant de la manière la plus crue et la plus choquante les inégalités face à la santé au niveau international. Chaque minute dans le monde, une femme meurt des complications liées à la grossesse ou à l'accouchement, soit plus de 500'000 femmes par an. Chaque jour, plus de 10'000 nouveau-nés meurent de complications liées à la grossesse et à l'accouchement. Mais ce qui frappe et choque encore plus c'est que 98% des décès maternels se produisent dans des pays à faible revenu, principalement en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud.¹ Cette inégalité ne fait qu'illustrer de manière terrible le fossé qui sépare ces pays à faible revenu de pays plus riches tels que la Suisse. Une Afghane a 1 risque sur 6 de décès maternel durant sa vie contre 1 risque sur 7'900 pour une Suisseuse ! C'est un tsunami silencieux et permanent que vivent des dizaines de millions d'enfants, de femmes et de familles dans le monde.

Or, ces inégalités ne sont pas une fatalité et ne sont pas seulement dues à des différences culturelles ou sociales, mais sont avant tout une des conséquences d'un monde injuste où toutes les femmes, les enfants et les familles ne sont pas égaux face aux déterminants de la santé, n'ont pas les mêmes connaissances et n'ont suffisamment accès aux services de santé de qualité dont ils ont besoin. (...)

L'approche préconisée par l'OMS et intitulée „Collaborer avec les Individus, les Familles et les Communautés (IFC) pour améliorer la santé maternelle et néonatale" (2003) propose un cadre d'intervention novateur visant à développer la collaboration et l'interaction entre le volet communautaire et les services de santé. (...)

¹ http://www.who.int/making_pregnancy_safer/fr/

Basée sur une implication des principaux intéressés, qui d'objets d'attention et de soins deviennent des sujets, elle postule que pour améliorer la santé maternelle et néonatale, le développement des services de santé doit aller de pair avec le développement des personnes et des communautés. (...)

Plusieurs expériences de mise en œuvre de cette approche IFC sont en train d'être menées par Enfants du Monde, chacune à des stades de développement différents, chacune avec ses particularités, notamment au Bangladesh, au Burkina Faso et à El Salvador, et cela en collaboration avec l'OMS. Malgré les particularités, elles sont toutes basées sur un travail interinstitutionnel et une concertation des actions, et surtout une présence du Ministère de la Santé, du niveau central et du niveau local. (...)

Autre enjeu important: développer un langage commun afin que tous et toutes aient une compréhension si ce n'est commune du moins suffisamment proche pour pouvoir se comprendre. (...)

Enfin, il est également difficile de passer de relations de collaborations historiquement plutôt bilatérales entre certains acteurs du Nord et du Sud, particulièrement au sein des ONG, à des démarches, des communications et des accords multilatéraux. (...)

L'Etat, responsable constitutionnellement d'assurer à tous et à toutes une attention en santé de qualité, mais aussi d'autres services, tant au niveau national que dans ses représentations décentralisées, doit être un acteur central permettant cette concertation. (...)

Face aux défis actuels sur le plan international dans des domaines aussi cruciaux que la santé maternelle et néonatale, face à la multiplication des intervenants et au développement des compétences de différents acteurs, il est nécessaire, notamment pour les ONG, de sortir d'une démarche « projet ». Les ONG peuvent notamment, en s'insérant dans des dynamiques interinstitutionnelles, faciliter la prise en compte des possibles contributions du volet communautaire, à partir de leurs expériences, visions et réseaux. (...)

Une convergence des efforts et des ressources, dans le cadre de partenariats de différents acteurs et à tous les niveaux pourrait permettre de commencer à inverser la tendance et de commencer à espérer. C'est à une véritable réforme de l'aide et de la coopération, dans le cadre des *réformes du leadership préconisée par le Rapport sur la Santé dans le Monde 2008*, pour mieux mettre en œuvre les Soins de Santé primaire, à laquelle nous devons œuvrer en tant que membres de la société civile. En redonnant à l'Etat et aux autorités sanitaires le rôle de coordination et d'orientation qui leur revient. (...)

Même si bien entendu la portée de ces améliorations restera fortement limitée tant que le système international sera basé sur la loi du plus fort, la loi du marché sauvage et de la mondialisation ainsi que sur les intérêts nationaux et ceux des multinationales. »